FORMULAIRE n°1

DEMANDE DE LICENCE ET ASSURANCE 2025-2026

Demande de licence F.F.Hockey

Formulaire à compléter en deux exemplaires : un à conserver par le licencié, un à remettre au club. Merci d'écrire en MAJUSCULES d'imprimerie et au stylo à billes Club:..... Nom de famille* Mme Prénom..... Date de naissance (jour/mois/année):/...../........./ Code du département de naissance*: Commune de naissance : La Fédération Française de Hockey doit, dans le respect des principes de fair-play et de non violence, Si né à l'étranger : Pays de naissance : Ville de naissance : Adresse e-mail:@...... Tél:..... Portable:.... Nationalité:..... Adresse: N°.......Voie Code postal :...... Commune : Pays:..... *Les personnes éducatrices et dirigeantes d'un club sont soumises au contrôle d'honorabilité. Dans ce cadre, elles doivent obligatoirement renseigner les données suivantes : Civilité • Nom de naissance : il s'agit du nom de famille qui figure sur l'acte de naissance. Celui-ci doit être distingué du nom d'usage avec lequel il est impossible de réaliser un contrôle d'honorabilité. Ainsi, le contrôle ne peut être opéré avec le nom d'époux ou d'épouse. • Prénom(s): il s'agit du premier prénom qui figure sur l'acte de naissance et sur les documents d'identité. Date de naissance · Lieu de naissance Elles peuvent, en toute connaissance de ce dispositif : • Accepter de faire l'objet du contrôle automatisé et continuer leur fonction • Refuser de faire l'objet du contrôle automatisé et mentionner leur intention de quitter leur fonction d'éducateur ou de dirigeant J'ai compris et j'accepte ce contrôle (éducateur et/ou dirigeant) Je n'accepte pas ce contrôle et renonce à mes fonctions d'éducateur et/ou de dirigeant

Je ne suis pas éducateur ni dirigeant et ne suis donc pas concerné par ce contrôle

	LICENC	<u>;E</u>	
Compétition Gazon	Compétition Salle	Entraîneur	Arbitre
Service Entourer la/les fonction Autre bénévole	on(s) : Chef d'équipe - De	élégué – Dirigeant – Kiné - M	édecin – Salarié –
	CONTROLE M	EDICAL	
(cas de la souscription d'une licer	nce parmi les séries « co	ompétition », « loisir », « entraî	neur » et « arbitre »)
Jous êtes une personne mineu	<u>'e :</u>		
Votre représentant légal :			
de l'obtention ou du renouve II-23 du code du sport). Ce doc	llement d'une licence	de la Fédération Française	de Hockey (Annexe
atteste que chacune des rubric	ues du questionnaire a d	donné lieu à une réponse nég	ative
A défaut, il s'engage à pro		ificat médical conforme aux	(dispositions
de l'article 5 du Règleme	it Medical de la F.F.H.		
<u>Vous êtes une personne majeu</u>	<u>re :</u>		
Le soussigné atteste avoir produit u du Règlement Médical de la F.F.H. Date de délivrance du dernier cer		·	icle 5
Dans le cas du renouvellement de certificat médical mentionnée ci-			
ledit certificat, le soussigné (ou son		,	
atteste avoir répondu au q	uestionnaire de santé	QS-SPORT Cerfa n°15699*()1 (ce document es
confidentiel et doit être conse	vé par l'adhérent).		
atteste que chacune des rubri		·	=
 A deraut, it s'engage a pr l'article 5 du Règlement 		tificat médical conforme au	x dispositions de
	ASSURAN	ICE	
Votre licence comprend une garar	ntie Responsabilité Civile	obligatoire et Assistance, do	nt vous trouverez
les détails dans les noticesd'inforn www.ffhockey.org, rubrique « Assu	-	en accès libre sur le site intern	et de la F.F.H. :
Le soussigné (ou son représente	= :		
 avoir été informé de l'intérêt personnes couvrant les dom 		-	
avoir reçu et pris connaissance			=
Individuelle Accident» attachée		•	
aux garanties de base incluses Individuelle Accident dite « opt	•		uverture
Je décide : d'adhérer à la <u>c</u>	arantie de base du cont	rat collectif Individuelle Accide	ent GENERALI
-		s, j'aibien noté qu'il est possibl	
option complén	nentaire 1 ou 2 selon les r	modalités indiquées sur le site	internet de la F.F.H.

	la licence, en cas d'accident corporel dont je pourrais être victime
	aux contrats d'assurances Individuelle Accident proposés lors de mon adhésion à
	la licence (prime : 1,46€),. Je renonce par conséquent à toute indemnisation relative
Je décide :	de ne pas souscrire les garanties Individuelle Accident proposées lors de mon adhésion à

Les contrats d'assurances sont souscrits auprès des compagnies Generali IARD et Europ Assistance, par l'intermédiaire de la société : Alliance Internationale d'Assurances et de Commerce (dénommée aiac), Société de courtage d'assurances elon le b) de l'article L.520-1 du Code des assurances - SA au capital de 306 000€ - SIREN 784 199 291 - RCS Paris - N°ORIAS 07 005 935.

ADHESION AUX OPTIONS COMPLEMENTAIRES 1 et 2

Contrat GENERALI n°AU206453 - saison 2024-2025:

La souscription d'une option complémentaire se fait en ligne via le site internet de la FFH ou à l'aide du lien suivant : **cliquez ici**

Pour souscrire à une option complémentaire, vous devez :

- être titulaire d'une licence FFH en cours de validité :
- ne pas avoir refuser l'option individuelle accident de base (1,25€) proposée avec votre licence

LE CODE DU SPORTIF

En adhérant à la F.F.H je m'engage à:

- Me conformer aux règles du jeu
- Respecter les décisions de l'arbitre
- · Respecter adversaires et partenaires
- Refuser toute forme de violence et de tricherie
- Me maîtriser en toutes circonstances
- Être exemplaire, généreux et tolérant
- Être loyal dans le sport et dans la vie.

DROIT A L'IMAGE

Lors de manifestations organisées par la F.F.H, une ligue, un comité départemental et/ou un club affilié à la fédération, l'image et la voix du licencié, sont susceptibles d'être captées par tous moyens vidéos dans le cadre des activités de la F.F.H et ce, pendant toute la durée de la saison. Le signataire du présent formulaire autorise la F.F.H à procéder à des captations d'image etde voix et à utiliser et diffuser, pour la promotion du hockey sur gazon, les images et les voix ainsi captées, sur tous supportsde communication quels qu'ils soient. Cette autorisation est consentie pour la promotion de la F.F.H et du hockey sur gazon àtitre gratuit. Si vous souhaitez vous opposer à l'utilisation de votre image, veuillez cocher la case cicontre.

LOI « INFORMATIQUE ET LIBERTE » DE 1978 MODIFIEE ET REGLEMENT (UE) 2016/679 DU
PARLEMENT EUROPEEN ET DU CONSEIL DU 27 AVRIL 2016

Les données à caractère personnel, recueillies dans le présent formulaire font l'objet d'un traitement informatique sous la responsabilité de la F.F.H suivant votre qualité de licencié. Ce traitement est géré par la Fédération Française de Hockey. Il est destiné à la délivrance des licences et à toutes opérations, y compris depromotion, liées à l'organisation des compétitions dont elle a la charge. A ce titre, les informations recueillies peuvent être transmises aux organes déconcentrés de la F.F.H., auxclubs affiliés, aux organisateurs de compétitions et aux partenaires de la F.F.H. Conformément à la règlementation, vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort des données personnelles après la mort en vous adressant à la F.F.H. par e-mail à ffh@ffhockey.org. Vous disposez également d'un droit à la portabilité de vosdonnées ainsi que d'un droit à la limitation du traitement dans certains cas précis visés par le règlement européen n°2016/679 (RGPD), applicable depuis le 25 mai 2018.

Pour plus d'informations en ce qui concerne la manière dont la F.F.H. traite vos données à caractère personnel et vos droits, vous êtes invité(e) à consulter notre Politique deprotection des données, disponible sur https://www.ffhockey.org/statuts-reglements.html.

SIGNATURE DE L'ADHERENT OU DE SON REPRESENTANT LEGAL

Faire précéder	la signature	de la mention	« lu et approu	vé ».
----------------	--------------	---------------	----------------	-------

D		,	/
Dane			′